

Débat : « Une politique culturelle pour la jeunesse ? »

Rencontres de l'Hiver à l'Été

Avignon, le 14 juillet 2009

Ouverture des rencontres par Olivier TOCHE, directeur de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

C'est dans le cadre de cette 63^{ème} édition du Festival d'Avignon, mais aussi à l'occasion du 50ème anniversaire du ministère de la Culture, que j'ai le plaisir aujourd'hui d'ouvrir cette septième année des rencontres de "l'Hiver à l'Été", rencontres organisées par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), dont je viens de prendre la direction, en partenariat avec :

- Le Festival d'Avignon.
- Des associations d'élus et de représentants des collectivités territoriales :
 - la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC),
 - Culture et Départements.
- Des associations de culture et d'éducation populaire :
 - la Confédération des MJC de France (CMJCF),
 - la Coordination des fédérations et associations de culture et communication (COFAC),
 - la Fédération des centres sociaux de France,
 - la Fédération française des MJC (FFMJC),
 - la Fédération nationale des foyers ruraux,
 - la Fédération Léo Lagrange,
 - les Francas,
 - Peuple et Culture.

Nouveau directeur de l'Injep, mon parcours professionnel du ministère de la Culture et de la Communication aux affaires sociales et des affaires sociales à la jeunesse et l'éducation populaire témoigne de mon intérêt tant pour les questions culturelles que pour les questions sociales et aujourd'hui de jeunesse. Mais vous êtes, sans aucun doute, beaucoup plus compétents que moi pour en parler.

* * * * *

Ces rencontres sont organisées depuis 2002 par le Pôle culture de l'Injep, dont je tiens publiquement à saluer le travail, suite au constat qui avait été fait à l'époque par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et ici même par l'association Avignon Public-Off que l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles des jeunes est un facteur :

- d'autonomie,

- d'apprentissage de la vie collective,
- d'engagement et de développement personnel des jeunes permettant une structuration de leur mode d'expression.

Le Pôle culture de l'Injep a, depuis 2002, conduit son action dans trois directions :

1. Il a organisé des rendez-vous, tantôt bi annuels, tantôt annuels, en cherchant à développer une réflexion commune à l'ensemble des acteurs de la jeunesse, de la culture, du social et de l'éducation autour de l'éducation populaire et de l'action artistique, avec des partenaires multiples et diversifiés. Une vraie gageure !
2. Il a affiné l'analyse des pratiques et des attentes des jeunes en développant une expertise sur la culture hip-hop.
3. Il a enfin mis à disposition des professionnels un espace collaboratif de ressources sur le Web, le site www.passeursdeculture.fr dont le nom à lui seul en évoque la finalité.

L'Injep poursuivra ses actions. D'autant que dans le décret en préparation, l'institut se trouve conforté dans ses missions :

- d'analyse des pratiques et attentes des jeunes,
- d'évaluation des actions et des politiques publiques qui leur sont destinées,
- comme dans son rôle de pourvoyeur de ressources destinées aux professionnels.

* * * * *

Le thème choisi cette année pour ces rencontres est ambitieux : "Une politique culturelle pour la jeunesse ?"

Il se veut un prolongement dans le champ des pratiques artistiques et culturelles des jeunes des réflexions engagées par le Haut commissaire à la Jeunesse pour une refondation des politiques de jeunesse.

Le Livre vert, rendu public la semaine dernière, est axé principalement sur les questions d'orientation, d'insertion professionnelle, d'autonomie et de ressources, d'engagement citoyen, de santé et de logement des jeunes, sujets prioritaires en période de crise.

Faute de temps, la commission de concertation n'a pu aborder les questions plus culturelles qui nous préoccupent ici sans pour autant méconnaître leur apport essentiel dans la construction de soi des jeunes ou la valorisation des cultures.

Nos rencontres pourraient constituer une contribution positive à cette concertation ; c'est le souhait que je formule.

Les constats sont connus, je les schématise ici :

- la majorité des projets dans lesquels les jeunes s'engagent sont des projets artistiques ;
- ces projets leur permettent une réelle prise d'autonomie et une inscription dans une démarche collective ;

- ils apportent leur créativité et développent de nouveaux modes d'expression ;
- face à eux, l'offre culturelle est inégalement répartie, peu coordonnée et pas toujours facile d'accès, à tous les sens du terme ;
- les différents réseaux travaillent encore trop peu ensemble, et restent cloisonnés ;
- la prise en compte des demandes spécifiques des jeunes n'est pas toujours existante ou appropriée ;
- la place des jeunes dans les associations, les collectivités territoriales, les institutions n'est pas toujours assurée ou reconnue ;
- les pratiques amateurs et professionnelles s'ignorent ;
- l'éducation artistique reste le parent pauvre de notre système scolaire (surtout si on compare la situation française à celle d'autres pays) mais elle représente souvent un investissement majeur pour les collectivités locales ;
- la démocratisation et l'élargissement des publics restent trop souvent largement incantatoire ou le chapitre obligé des cahiers des charges ou des conventions que les institutions s'efforcent de remplir ;
- l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles des jeunes n'est pas toujours qualifiée et de surcroît peu qualifiante ;
- l'engagement des jeunes dans ces pratiques pas ou peu valorisé pour leur insertion professionnelle.

Ces constats sont sévères. Nous connaissons évidemment tous des contre-exemples, des initiatives audacieuses et imaginatives mais elles sont malheureusement minoritaires.

Comment faire mieux, comment faire autrement ?

Comment mieux prendre en compte les jeunes et leurs attentes vis-à-vis de la culture :

- dans les institutions culturelles,
- dans les associations,
- dans les collectivités territoriales ?

Comment pour cela favoriser des espaces de coopération entre l'ensemble des acteurs ?

Quels espaces d'initiatives pour les associations et fédérations d'éducation populaire ?

Ce sont ces questions qui nous sont posées, à nous, décideurs, acteurs, promoteurs des politiques culturelles.